

PORT S^{te} MARIE

SAM.
27
AVRIL
2013

A partir de 9h

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL
47
SAPEURS POMPIERS



15h :
Animations & démonstrations

17h30 :
Défilé à pieds & motorisé



CONGRES

DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS

27 avril 2013

à PORT SAINTE MARIE

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

8h30 : Accueil des participants à la Salle des sports des Deux Rives

9h00 : Tournoi de Volley à la salle des sport parking de la Salle St Clair

10h00 : Défi JSP / Olympiades Inter-Centres

12h00 : Pause déjeuner au club house de la salle des Sport des Deux Rives

14h00 : Assemblée Générale Salle de Cinéma

15h00: Accueil des Officiels à la Mairie

Visite :

- Manœuvre plongeurs : Cale de Port Ste Marie
- Manœuvre Cynophile : Jardin Public
- Manœuvres GRIMP – SD – SECOURISME : Place de la Mairie
- Exposition de vieux matériels pompiers
 - Village sécurité routière
 - Stand promotion volontariat

16h00 : Discours des Officiels à la Salle de Cinéma

17h15 : Cérémonie officielle dépôt de gerbe

17h30 : Défilé des écoles JSP de la Mairie à la Caserne

18h00 : Défilé motorisé de la Mairie à la Salle St Clair

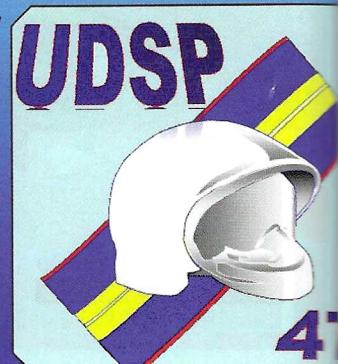
18h30 : Finale tournoi de Volley à la Salle des Sports des Deux Rives

19h30 : Vin d'honneur à la Salle St Clair avec remise des trophées des sportifs

20h00 : Repas dansant à la salle St Clair



PORT Ste MARIE
2013





Congrès Départemental 2013 à Port-Ste-Marie



Rapport Moral de Danièle Ducoussو

Mes chers collègues,

Avant de démarrer la partie statutaire de notre congrès, je vais vous demander de bien vouloir vous lever, afin d'observer une minute de silence pour honorer la mémoire de nos collègues décédés en et hors service commandé à travers notre pays, en ayant une pensée toute particulière pour les retraités de notre département.

Je vous remercie.

Je vous l'avais promis l'an passé, je vous rappelle, l'organisation de notre association.

L'UDSP 47 est composé de :

Deux Commissions fonctionnelles

Administration
Finances

Cinq Commissions catégorielles

Sapeurs-Pompiers volontaires
Sapeurs-Pompiers professionnels
Des Anciens
Des Femmes
Des jeunes Sapeurs-Pompiers

Six Commissions spécialisées

3SM
Communication
Sports
Affaires sociales
Secourisme
Maison de Saint Béat.

Durant ces derniers mois, nous sommes venus à votre rencontre, pour vous détailler les rouages associatifs. Ces réunions ont été constructives. Il nous reste cepen-

dant encore quelques amicales à visiter.

L'activité de vos élus en 2012 a été intense et variée, comme d'habitude.

Quelques exemples

- congrès national d'Amiens
- journée Nationale des Sapeurs-Pompiers de France à Paris
- congrès départemental de nos anciens
- remise de la prime d'installation à PARIS pour notre pupille Maeva
- remise de chèque à Odessa,
- diverses réunions départementales, régionales et nationales.

A ce jour, nous sommes 1082 actifs, 71 JSP, et 287 retraités à adhérer au réseau associatif.

Cinq amicales ont décidé de ne plus



UNION DÉPARTEMENTALE

adhérer. C'est leur choix, et elles en assumeront seules les conséquences, car nous ne serons plus à leurs côtés pour les divers problèmes qu'elles pourraient rencontrer, et ils peuvent être nombreux. Je peux vous dire sincèrement, qu'il est vraiment désagréable d'être appeler n'importe quand et à n'importe quelle heure, et de s'entendre dire que l'on n'est pas disponibles. Les membres du conseil d'administration ont tous une activité professionnelle. Je les remercie ici, pour leur implication sans faille. Nous sommes tous bénévoles. Nous avons fait un choix, nous sommes vos élus. Pour votre information, nos frais de déplacements, nos forfaits téléphoniques, nos heures passées ne sont pas remboursés, et je peux en rajouter.

Commission Secourisme – André AMADIO

- 167 sessions ont été organisées.
- 1046 formations PCS1
- 90 formations STT
- 10 recyclages STT
- 81 recyclages PSC 1 et PSE 1
- 249 formations apprendre à porter secours pour les enfants des écoles primaires
- 25 formations PSC1 ont été dispensées gratuitement à des membres des familles de Sapeur-Pompier.
- 1501 personnes ont été formées sous la responsabilité de l'UDSP 47, par nos 51 moniteurs de secourisme.

Commission Communication – Roselyne DARET

La commission est passée à l'ère de l'informatique. L'équipe communication a effectué un travail colossal, mais il reste encore beaucoup de choses à terminer...

Elle a récupéré toutes les adresses mails des amicales, de la plupart de nos adhérents.

Chaque responsable de commission possède une adresse mail.

Elle a conçu le nouveau logo, l'affiche de l'UDSP 47 qui a été distribuée dans chaque amicale, et a créé une page Facebook.

Elle met régulièrement à jour le site internet de notre association, et participe à la rédaction de la revue de l'UDSP 47.

Elle diffuse toutes les informations émanant de la fédération nationale, de l'œuvre des pupilles, de l'union régionale et de la mutuelle nationale.

Commission Jeunes Sapeurs-Pompiers Jean-François CHABROL

Notre département compte cinq sections et rassemble 81 jeunes. Elles sont placées sous l'autorité du président de l'union départementale des Sapeurs-Pompiers de Lot et Garonne. Elles ont pour but de former des jeunes filles et garçons de 13 à 18 ans aux techniques des Sapeurs-Pompiers, à développer l'esprit de groupe, le civisme, la solidarité, fondations de nos valeurs.

Ces sections sont autonomes financièrement, elles reçoivent une subvention du service départementale d'incendie et de secours, et de l'union départementale. Chaque jeune cotise.

Le 24 mars 2012 a été créé le challenge Jean-François Delagarde, en mémoire de notre ancien président. Il s'est déroulé au congrès d'Aiguillon. La quasi totalité de nos JSP étaient présents. Ce challenge s'articule autour d'une manœuvre incendie, et d'une épreuve de force et d'adresse. La première édition a été remportée par la section de Tonneins.

La saison 2011-2012 a vu l'organisation à Tonneins de l'examen du brevet des jeunes Sapeurs-Pompiers, cinq sont venus de la section de Duras, et vingt des Landes. Un seul candidat a été définitivement éliminé.

Le prochain examen aura lieu à Mimizan les 3 et 4 mai prochain. Seize de nos jeunes participeront aux diverses épreuves. Nous leur souhaitons bonne chance. Ces examens se déroulent par alternance entre les départements des Landes et celui du Lot et Garonne, suivant un contrat moral.

Le SDIS47 prend en charge le dossier administratif et financier.

Nos sections se rendront à Sarlat en Dordogne, au rassemblement technique régional les 15 et 16 juin prochain.

C'est aussi le travail de la commission d'œuvrer pour que les sections soit misent en valeur pour montrer qu'elles existent, s'adaptent, et forment chaque année des jeunes qui seront pour la plupart de futurs Sapeurs-Pompiers volontaires et peut être pour d'autres des professionnels.

Nous voulons dire encore une fois un grand merci aux formateurs qui s'impliquent bénévolement, dans ces actions de formation et d'animation, toute au long de l'année.

Merci aussi au SDIS d'avoir organiser une formation pour quinze animateurs de section. Celle-ci permet d'alléger le travail des formateurs déjà en place.

Jean-François Chabrol vous invite à rejoindre les diverses sections.

Maison de Saint-Béat

Après deux années de travaux, notre maison est enfin prête. Les mises à disposition ont déjà commencé. Elle appartient à chacun d'entre nous, et nous comptons sur vous pour que notre bien, soit maintenu en l'état. Un règlement intérieur a été établi, afin de garantir sa bonne utilisation. Je veux là aussi, remercier toutes les personnes qui pendant autant de mois, ont œuvré pour que nous puissions mettre à votre disposition ce bien si précieux.

Commission des Sports – François GARCIA

Notre département compte quatre disciplines. Le rugby, le foot, le cyclisme et la pétanque.

Nous avons organisé en 2012 le tournoi régional de foot, le challenge Ergand à Casteljaloux.

Notre équipe de rugby a participé au tournoi régional challenge Lambert à Hossegor, et au championnat de France Saldou à Gujan Mestran. Notre équipe a fini 3^e de sa poule.

La section cyclisme a vu le départ de Didier Pitra. Nous le remercions pour



toute l'implication, la patience qu'il a déployée.

Marathon de PARIS 2014. Nous savons que certains Pompiers du département participent individuellement à cette épreuve. Tous les deux ans, sous les couleurs de l'ODP, 1500 de nos collègues sont présents. Nous vous ferons parvenir l'information au moment venu, pour que vous puissiez rejoindre ce groupe.

MILLAU, 18 mai 2014. Notre collègue et ami, Stéphane MILLOT, directeur adjoint du département de l'Aveyron, nous a informé d'une course, à l'occasion des 10 ans du pont.

L'amicale de Mézin organise son concours annuel de pétanque, qui portera désormais le nom de «Patrick Cantau», le 9 mai prochain.

TELETHON – Pascal BOUTAN

L'UDSP coordonne toutes les manifestations organisées par les Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne, en collaboration avec Madame Felxas. Nous vous remercions pour votre mobilisation, et vous donnons rendez-vous dans quelques mois...

3 SM – Bruno PULICANI

La commission est composée seulement de deux membres. Elle est pourtant très active.

Pour les infirmiers, leurs situations évoluent depuis toujours dans le bon sens, avec l'adaptation au fur et à mesure des objectifs qu'ils ont eux-mêmes fixés : soutien sanitaire, astreintes, gardes et visites médicales. En début d'année, le SDIS a créé une commission médicale

Pour les médecins, je sais mon colonel, je vais encore vous fâcher...

Ils se sentent mal aimés, et beaucoup d'entre eux sont démotivés... Ils ont encore des problèmes de bip, et pourtant ils aimeraient être déclenchés.

Il faut les remotiver, en dialoguant beaucoup plus avec eux, et en leur donnant toutes les cartes pour qu'ils puissent mener à bien leurs missions.

Commission Sociale et Mutuelle

Je vais terminer le bilan des commissions, comme d'habitude, par une, qui est chère à mon cœur, la commission sociale et mutuelle, où je me pencherais plus sur l'œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des Sapeurs-Pompiers de France. Notre président le colonel Eric Faure et notre 1^{er} vice-président le colonel Bernard Franoz m'ont demandé de vous présenter leurs excuses pour leurs absences, et de les représenter aujourd'hui, en ma qualité d'administratrice de l'ODP. Notre Union régionale a désigné M^{me} Marie France Ducoup pour représenter les parents Aquitaine Limousin au sein du groupe de travail national. Elle a accepté cette lourde tâche, je sais que l'on peut maintenant compter sur elle. Vous vous en doutez, elle est passée par diverses étapes, la colère, le rejet, la haine, l'apaisement, le deuil. Elle a vu ce qu'était l'accompagnement et l'aide de l'Œuvre. Nous étions il y a quelques mois ensemble avec le président De Luca, à Paris pour la remise de la prime d'installation de Maeva. Là aussi, Marie France a compris à quoi servait l'UDSP 47.

Merci Marie-France pour l'engagement que tu prends envers les Pompiers de notre département et de notre région. Je te souhaite un bon retour parmi nous. Tu sais que dès que nous aurons besoin de toi nous t'appelleront. Qui mieux que toi, parmi tous les gens dans cette la salle, pourra comprendre, aiguiller, et aider le parent restant ! Marie France, (je sais que tu n'aimes pas cela) je te demande de te lever, afin que tout le monde puisse te voir et t'applaudisse.

Pour la première fois, je vais vous donner les prénoms de nos pupilles. Melvin 23 ans, Marjorie 14 ans, Vincent 13 ans, Odessa 20 ans, Yohan 23 ans, Géraldine 25 ans, Victor 16 ans, Julie 22 ans, Alexandre 22 ans et Estéban 10 ans. Ces jeunes sont pris en charge soit en service commandé, en hors service, ou bien en reconnaissance pupilles. Avant eux, il y a eu, Anthony, Audrey, Jérémy, Maeva, Virginie, Thomas, Vanessa, Gaëlle.

Il ne s'agit pas uniquement d'un nom sur un dossier, l'UDSP se doit de les suivre jusqu'au bout. Cela est parfois difficile, mais notre rôle est de nous adapter. Avons-nous fait tout ce que nous aurions dû faire ? Les familles comptent-elles sur nous au-delà de nos compétences ? Devons-nous nous introduire dans leur vie privée ? Là, je ne suis pas sûre.

Notre participation financière 2012 s'élève à 14186 €, mais certains d'entre nous ont oublié leur cotisation. Il est encore temps de régulariser. 11 euros par an, ce n'est pas grand-chose.

Je remercie les amicales qui tout au long de l'année organisent des manifestations au profit de l'œuvre.

Le nombre d'orphelins au 31 décembre 2012 s'élève à 1107. Pour l'année 2012, treize de nos collègues sont décédés en service commandé laissant seize orphelins. Actuellement cinq pupilles de la région parisienne, et de la Manche, sont en vacances à Saumejan. Nous irons les rencontrer la semaine prochaine.

Congrès National 2015

Le conseil d'administration de la Fédération a choisi notre département. Notre dossier a été défendu par le président Francis Da Ros, par le directeur départemental Philippe Rigaud, et par le président de l'UDSP Philippe De Luca. Il se déroulera à Agen du 23 au 26 septembre 2015. Ce congrès est une opportunité énorme de faire connaître notre département, notre savoir faire et surtout notre savoir être. Une association va être créée sous le nom de COCNA (comité d'organisation du congrès national d'Agen). L'UDSP 47 et le SDIS sont partenaires dans ce projet. Une longue route de travail, d'organisation, nous attend. Nous comptons sur vous, pour faire partie de cette grande aventure. Je remercie encore un fois, tous les administrateurs de notre union pour leur implication dans les divers domaines de notre association.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

*Danièle Ducousoo
Secrétaire générale de l'UDSP 47*



Discours Congrès 2013 du PUD Capitaine DE LUCA

Monsieur le Sous-préfet – Secrétaire Général de la Préfecture de Lot-et-Garonne

Monsieur le Député

Monsieur le Président du Conseil Général représenté par M. DAROS

Monsieur le Maire

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Confluent

Monsieur le Président du Conseil d'administration du SDIS 47

Monsieur le Directeur Départemental du SDIS47

Monsieur le représentant de la FNSPF

Monsieur le Colonel de Gendarmerie Mesdames et Messieurs les Officiers, sous-officiers et hommes du rang

Mesdames, messieurs,

Le conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter la bienvenue au 39^e congrès de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers du Lot-et-Garonne.

Monsieur le Maire, vous n'avez pas hésité un seul instant pour nous dire oui lorsque nous vous avons proposé d'accueillir ce congrès chez vous, dans votre belle ville de Port-Sainte-Marie et nous vous en remercions. Vous avez aussi mis à contribution vos services municipaux et nous vous en sommes tout particulièrement reconnaissants.

Monsieur le chef de centre et monsieur le président de l'amicale de Port-ste-Marie, voilà plusieurs mois maintenant que vous vous êtes mobilisés. Vous avez placé la barre haute pour faire de ce congrès un moment remarquable. Vous n'avez rien négligé et l'organisation que vous avez su mettre en place a été particulièrement efficace.

Avec votre équipe, vous avez su démontrer votre capacité à vous rassembler autour d'un évènement majeur.

Je tiens aussi à féliciter le capitaine Bernard Capelle dont chacun a pu apprécier ses qualités de manager et d'organisateur. Malgré sa très récente cessation d'activité, il a prou-

vé qu'il a encore bien des choses à offrir à ses successeurs et à notre corporation. Bernard, le conseil d'administration de l'UDSP se joint à moi pour te remercier chaleureusement pour ta participation.

Chers collègues Sapeurs-Pompiers de Port Sainte Marie, actifs et retraités, je vous le dis très sincèrement, soyez fiers de vous. Vous avez parfaitement et brillamment réussi votre pari. Je pense que vous méritez des applaudissements.

J'adresse mes plus vives félicitations au Capitaine Bernard Brizard qui a coordonné avec rigueur et doigté l'ensemble de cette manifestation, et assuré le lien entre le comité d'organisation et le conseil d'administration de l'UDSP.

Je remercie également la direction du SDIS et le chef de groupement Sud-est, le Lieutenant-Colonel Xavier Pergaud pour leur participation. Nous nous félicitons de l'association SDIS / UDSP lors de ce type d'évènement. En effet, il ne peut en être autrement car les deux entités sont intimement liées pour atteindre les mêmes objectifs, chacune dans son domaine de compétence : offrir la meilleure qualité de service et de secours à la population. Et c'est tout naturellement que cette association SDIS / UDSP trouve sa place.

Le congrès départemental est l'occasion de présenter notre savoir faire aux autorités et à la population. C'est aussi le jour de l'assemblée générale de notre Union Départementale.

Je ne reprendrai pas l'intégralité des rapports moral et financier ainsi que des comptes-rendus de commissions, mais je rappellerai seulement les objectifs de notre association figurant sur nos statuts.

1. Entretenir, animer et resserrer les liens d'amitié qui unissent tous les Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne, et leur prêter l'appui nécessaire pour leur faciliter l'exercice de leurs missions, c'est ce que nous

faisons au quotidien. Nous nous efforçons de répondre à chaque sollicitation, chaque demande est traitée soit en temps réel, soit en commission.

2. Etudier toutes les questions d'ordre social, de protection, d'assurance et de confort moral inhérent à l'activité opérationnelle et associative des Sapeurs-Pompiers, des jeunes Sapeurs-Pompiers et des vétérans, c'est le partenariat avec la MNSP, dans le cadre du contrat d'assurance en et hors service asso18 qui permet par exemple à chaque adhérent d'éviter de payer une franchise en cas de sinistre sur son véhicule, de lui rembourser ses lunettes cassées, etc... Bref, de perdre de l'argent en rendant service à la population.

3. Veiller aux intérêts moraux des Sapeurs-Pompiers et assurer la défense de leurs droits auprès des pouvoirs publics, c'est par exemple le contrat d'assurance juridique de la Fédération Nationale, c'est notre capacité à nous rassembler pour peser dans la défense d'un SP en difficulté.

4. Venir en aide aux adhérents et à leurs familles en développant l'action sociale dans un esprit de solidarité, c'est la signature de la convention UD/ SDIS /MNSP afin de garantir l'accessibilité à la mutuelle pour tous.

5. Encourager et favoriser, en fonction de ses possibilités les concours et les manifestations organisés par les amicales, c'est l'octroi de subventions à titre exceptionnel, ou encore la promotion des manifestations des amicales sur les réseaux sociaux.

6. Dispenser l'enseignement du secourisme aux Sapeurs-Pompiers, leurs enfants, leurs conjoints, ainsi qu'au grand public ; 1500 personnes en moyenne par an, non Sapeurs-Pompiers, sont ainsi formées aux gestes de premier secours.

7. Encourager le développement des sections de jeunes Sapeurs-Pompiers ; ces sections sont placées sous l'autorité de l'UD et sont en

partie subventionnées par l'UD. Ainsi, grâce aux animateurs bénévoles qui encadrent les jeunes tout au long de leurs quatre années de formation, l'UD prépare l'avenir.

8. Aider la section des vétérans ; comme pour les amicales, l'UD peut assurer la promotion de leurs manifestations, par flash infos ou encore sur les réseaux sociaux et la présence des représentants de la section est acquise lors de chaque manifestation, assemblée générale, congrès ou réunion du Conseil d'Administration de l'UD.

9. Enfin, participer à l'activité de l'union régionale et de la fédération nationale des Sapeurs-Pompiers de France, dans le respect des statuts de ces dernières. Nous participons au CA du l'UR, aux séminaires des PUD et délégués sociaux à la FD à Paris, et une délégation de l'UD participe toujours aux conférences des congrès nationaux.

Pour tenir ces objectifs, notre Union s'appuie sur le travail de sept commissions fonctionnelles et de six commissions catégorielles. Mais je mettrai l'accent ce soir plus particulièrement sur trois d'entre elles, même si chacune garde toute son importance.

Tout d'abord, **la commission «maison de vacances de St-Béat»**. En effet, la rénovation complète de cette maison a été un moment très fort dans la vie de notre Union. Nous sommes heureux de vous annoncer **enfin** que ce chantier - commencé en 2010 - vient d'être terminé.

Il aura nécessité un investissement de plus de 180.000 Euros, des mois et des mois d'effort, de travail, d'inquiétudes parfois. Mais aujourd'hui, nous pouvons dire que c'est une pleine réussite et vraiment, nous pouvons en être fiers. Cette maison de vacances donne entière satisfaction à nos vacanciers et nombreux sont les témoignages de félicitations à notre égard. Je tiens, au nom du conseil d'administration à renouveler nos remerciements à André Amadio pour sa forte participation dans cette entreprise.

Ensuite, je veux saluer le travail de la commission des finances et plus particulièrement de notre trésorier

Daniel Lataste.

Pour plusieurs raisons.

D'abord parce-que le chantier de St-Béat a généré un travail de gestion financière très important qu'il a fallu mener avec toute la vigilance, la rigueur et le savoir faire indispensables à une telle opération.

Ensuite parce-que Daniel a aussi en charge les assurances telle que ASSO18. Je rappelle brièvement que le transfert des assurances vers la MNSP a généré un travail considérable mais nécessaire auquel il a fallu faire face.

Il a en charge également le fichier des adhérents et croyez-le, gérer les adhésions de 44 amicales et plus de 1200 adhérents n'est pas une mince affaire. Enfin, outre la comptabilité de l'UDSP, il a également en charge le fichier des adhérents à la complémentaire santé de la MNSP. C'est pourquoi, devant vous aujourd'hui, je tiens à remercier et féliciter Daniel pour ce travail accompli et à venir car, dans la comptabilité, nous le savons tous, il n'y a pas de temps mort et ça ne s'arrête jamais. Merci Daniel et bravo pour ton implication. J'ouvre une parenthèse sur cette gestion de la complémentaire santé. En effet, nous avons été obligés de réformer la procédure de remboursement des diverses subventions, Sdis et Conseil Général, afin de respecter un nouveau texte de loi. Je ne rentrerai pas dans le détail car ce serait un peu long. Je vous dirai simplement que cela a nécessité des mois de travail.

Je tiens en cette occasion à remercier la direction du SDIS qui nous a aidé dans cette tâche et nous a permis ainsi de pérenniser cette partie essentielle de notre action sociale. Mais ce travail n'est pas tout à fait terminé et demandera encore des efforts, principalement de vérification et de suivi.

Il a été nécessaire également de définir des critères d'accessibilité à ces subventions, notamment l'obligation pour chaque mutualiste d'adhérer au pack associatif UD, UR, FD. Cela a été mal perçu par cinq amicales qui ont décidé de ne plus adhérer à rien. Leurs présidents ont-ils mesuré la gravité de leur décision ? Savent-ils

qu'ils privent leurs Sapeurs-Pompiers d'une très bonne couverture sociale ? Ont-ils conscience que si un sapeur-pompier de leur Centre est gravement touché, celui-ci n'aura droit à rien ? Une énorme responsabilité pèse maintenant sur leurs épaules !!!! Mais il est encore temps pour eux de revenir sur leur décision. Enfin, une commission qui a pris toute sa dimension aujourd'hui et qui est devenue incontournable, la commission de la communication.

Animée par Roselyne Daret, cette commission - avec le travail intensif qu'elle fournit - est en train de donner à l'UDSP47 une toute autre dimension. Pour plusieurs raisons.

1. Parce-que un travail sans précédent de recueil de données a été mené sur plusieurs mois et continue d'être mené à ce jour. Ce travail a consisté à recueillir toutes les adresses mail des amicales dans un premier temps. Le recensement de celles des adhérents est en cours. Grâce à ce fichier d'adresses électroniques, nous serons en mesure de transmettre toute l'information utile directement à chaque adhérent. Notre réseau associatif souffrait d'un manque cruel de communication. Ce sera bientôt une histoire ancienne.

2. Parce-que la commission, aidée par les vice-présidents, a entrepris une visite des 44 amicales. Ainsi cela nous permet d'établir le contact et d'expliquer à l'ensemble des adhérents le rôle et l'importance du réseau associatif, adhérent, amicale, Union Départementale, Union Régionale, œuvre des pupilles, Mutuelle et Fédération Nationale.

3. Parce-que la commission a en charge également le congrès départemental. Ce congrès doit redevenir, pour chaque sapeur pompier, un passage obligé. C'est ce jour-là, le jour du congrès, qu'il faut démontrer toute la force du réseau associatif. C'est un jour de fête, d'hommage, d'échange et également de revendication. C'est aussi une formidable vitrine qui offre à la population une autre vision des Sapeurs-Pompiers. C'est pour ces principales raisons que je tiens à féliciter les membres



UNION DÉPARTEMENTALE

Il est certain que nous avons le soutien de cette commission, car le travail fourni - ce travail de Fournies, disons-le - consolide notre réseau associatif et prépare l'avenir. Bien sûr, je n'oublie pas les membres des autres commissions qui accomplissent un travail studieux et indispensable. Et tout cela, avec un intérêt unique : celui de servir et accompagner les Sapeurs-Pompiers avec une grande abnégation.

J'allais dire : j'ai la chance mais je dirai plutôt - nous avons tous la chance- d'avoir au sein du conseil d'administration des gens de qualité, d'une grande loyauté et d'une volonté d'agir remarquables et je suis fier, très fier, d'être le président de ce conseil d'administration. Je tenais à le dire, ce soir, devant vous.

De la fierté, nous pouvons tous en

avoir. Je veux parler de la fierté d'avoir obtenu l'organisation du congrès national à Agen en 2015. C'est le 7 février que nous avons défendu le projet du Lot-et-Garonne à la Fédération Nationale à Paris. Ce n'était pas gagné, loin de là, car la ville de Tour avait elle aussi un beau projet. Mais le choix des administrateurs de la Fédération s'est porté sur Agen. Ce sera un travail considérable pour beaucoup d'entre nous. Il y aura de la tension, surtout les derniers mois, dans les derniers moments. Il y aura de la fatigue, des inquiétudes, des incertitudes. Il faudra de la patience, de la conviction, beaucoup de motivation. Mais ce sera un rendez-vous historique, riche de convivialité, de complicité et même d'amitié et qui laissera dans les esprits une grande

joie et une grande fierté. Agen sera pour quatre jours en 2015 la capitale des Sapeurs-Pompiers de France.

Longtemps après, des années après, dans chaque coin replié de la France, dans chaque caserne, on parlera encore d'Agen et de notre département. Rassemblons-nous pour réussir ce challenge, jeunes et anciens Sapeurs-Pompiers volontaires, professionnels, personnels administratifs, et offrons ainsi aux Sapeurs-Pompiers de toute la France la meilleure image de notre beau département du Lot-et-Garonne, de notre SDIS du Lot-et-Garonne et de notre Union du Lot-et-Garonne.

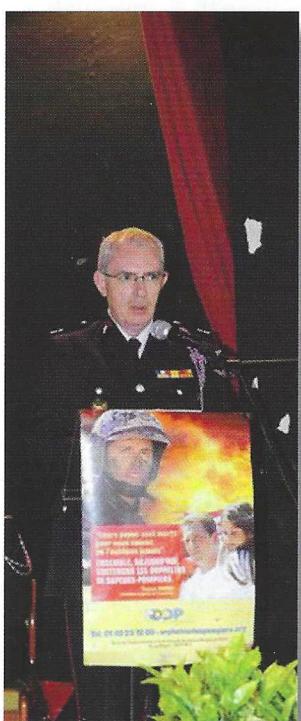
Merci à toutes et à tous de votre attention et vive les Sapeurs-Pompiers.

Manœuvres et expositions sur la place





L'Assemblée Générale





UNION DÉPARTEMENTALE



Monument au mort



UNION DÉPARTEMENTALE

La revue motorisée





Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Lot et Garonne

C'est en 2001 que les associations de Jeunes Sapeurs-Pompiers de Lot et Garonne sont dissoutes et deviennent section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Duras / Tonneins / Agen / 4 Cantons / Casseneuil.

Elles sont rattachées à l'union départementale et sont administrées chacune par un bureau.

Elles reçoivent une subvention du SDIS, de l'UDSP, et des amicales.

Les effectifs de la saison 2013/2014

Duras	24 dont 9 filles
Tonneins	14 dont 3 filles
Agen	7 dont 1 fille
4 Cantons	11 dont 2 filles
Casseneuil	26 dont 12 filles

La Commission

Le responsable de la commission des JSP au sein de l'UD est Jean-François Chabrol assisté de André Amadio, et François Garcia.

Les événements

Au cours de la saison 2013/2014, toutes les sections ont participé aux différentes manifestations.

- Le cross départemental le 25 janvier

2014 à Agen (9 JSP qualifié pour la finale nationale à Vaudry (Calvados)).

- Le parcours sportif du Sapeur-Pompier au niveau départemental à Agen le 5 avril 2014 (22 JSP qualifiés pour le zonal à Mont De Marsan dans le 40).

- Le brevet de cadet organisé par le département de Lot et Garonne les 18 et 19 avril 2014 au stade Robert Rabal à Agen pour la partie sport et la partie pratique sur le site de l'ex cellulose de Buzet/Baïse. 19 jeunes ont représenté le département dont 3 filles. Au total, avec Les Landes et la Dordogne, 41 candidats dont 6 filles participaient. 29 candidats ont été reçus, et neuf ajournés sur différentes épreuves. Trois ont été éliminés.

L'organisation du brevet

Il est à la charge du SDIS, et compte tenu que le département des Landes et de Lot et Garonne ne possèdent que peu de sections, les examens du brevet de cadet sont organisés dans chacun des départements à tour de rôle.

2005	Pontenx les Forges (40)
2006	Tonneins (47)
2007	Mimizan (40)
2008	Agen (47)
2009	Landes (40)
2010	Duras (47)
2011	Soustons (40)

2012	Tonneins (47)
2013	Mimizan (40)
2014	Buzet/Baïse (47)
2015	Landes

La formation

Elle a lieu les samedis après-midi, quelque fois le samedi sur une journée complète, suivant les besoins. Elle comporte de la théorie, de la pratique, et du sport. Sur un volume horaire de 4 h 30 par séance, les deux-tiers sont consacrés à la formation pompier et un tiers au sport. Cette formation est étalée sur trois ou quatre ans, calquée sur le rythme scolaire, et suit un plan de formation régie par des textes. Elle va être revue et présenté au cour de l'année 2014 afin d'être en harmonie avec la formation initiale des SPV.

Le recrutement

Il se fait par lettre de motivation écrite à la main et envoyé dans la section de son choix. Chaque cas sera pris en considération et étudié. Pour accéder à la demande d'entrée dans une des cinq sections du département il faut être âgé(e) de 13 ans au moins et 14 ans au plus. Un test de présélection sera réaliser par les candidats il contient du sport de l'écrit et un oral, en général chaque section organise ses propres test de recrutements.





SCHOTT
forma vitrum

Pharmaceutical Systems

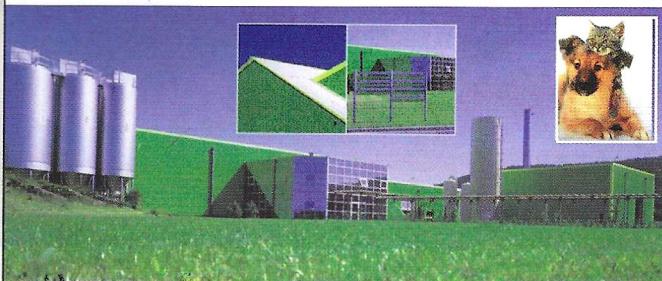
[www.schott.com/
pharmaceutical_systems](http://www.schott.com/pharmaceutical_systems)

SCHOTT Sfam
Avenue de Bordeaux
47700 Casteljaloux
Tél 05 53 93 02 40



UNITÉ DE PRODUCTION D'ALIMENTS POUR CHIENS ET CHATS
DE HAUTE TECHNOLOGIE, CONÇU POUR LA PERFORMANCE
CONFORME AUX NORMES DE LA CEE
125 personnes • 12 000 m² d'usine sur 7 hectares de terrain
100 000 tonnes de capacité de production

VILLENEUVE PETFOOD
47305 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex
Tél. 05 53 36 36 36 - Fax 05 53 36 36 30





Les anciens en assemblée générale à Damazan

C'est à Damazan que s'est déroulée l'assemblée générale de la Section vétérans le 5 avril 2014.

Nous avons été accueillis au Centre de Secours de Damazan. L'amicale nous a offert le casse croute et le café croissant et nous en remercions le Président de l'Amicale ainsi que le bureau.

La réunion s'est tenue dans la Salle des Fêtes et n'a été suivie que par un petit nombre de retraités (35) représentant 19 CIS.

M. Michel Masset, Maire de Damazan, le Colonel Rigaud, Directeur du SDIS, le Capitaine Philippe De Luca, Chef de Centre et Président de l'UD, et M. Raymond Magnanou, Animateur Régional Aquitaine Limousin, ont assisté à cette séance, animée par M. André Birginie, Président de

la Sections Vétérans.

M. Birginie a remercié l'ensemble des participants et les officiels pour leur participation et il a demandé une minute de silence pour les retraités et actifs disparus.

Le Secrétaire et le Trésorier ont fait respectueusement lecture du rapport moral et financier de l'année 2013 qui ont été approuvé à l'unanimité.

Suite à des questions sur les cotisations, M. De Luca a donné des précisions. L'appel à cotisations est envoyé en décembre. Le règlement doit se faire pour la fin janvier dernier délai. Or beaucoup d'amiciales ne respectent pas ce délai.

L'animateur régional M. Magnanou explique le fonctionnement de la mise en place du Livret Social commun aux départements de la Région Aquitaine Limousin.

Suite au courrier envoyé par le Pré-

sident de la Section au Directeur du SDIS pour une rencontre au sujet de la PFR, celui-ci nous a informés qu'une augmentation de 2% a été prévue au Budget 2015.

Beaucoup de participants se plaignent du manque d'informations quant au montant de la subvention du Conseil Général concernant la Mutuelle et ils demandent de faire une réunion des Chefs de CIS et Présidents d'Amicale par Groupement pour obtenir certaines informations. En 2015, l'Assemblée Générale se tiendra début avril à Castelmoro-sur-Lot puis à Monflanquin le 1^{er} mai.

Pour clore cette Assemblée Générale, nous avons pris le verre de l'amitié offert par la municipalité de Damazan, et l'avons terminée par un succulent repas animé par un DJ qui a su mettre l'ambiance.





Discours du Président de l'UDSP47

Monsieur le Président du SDIS
Monsieur le Maire,
Monsieur le Directeur Départemental
du SDIS47
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Je n'ai malheureusement pas pu participer à vos assemblées depuis quelques temps et croyez bien que je le regrette sincèrement, mais l'emploi du temps d'un président d'Union est de plus en plus chargé, force est de le constater. Je suis aussi Chef de Centre et je fais partie de la chaîne de commandement départementale ce qui complique quelque peu les choses.

Monsieur le Président, cher André, chers amis anciens Sapeurs-Pompiers, ainsi que vos conjoints et conjointes, je me réjouis donc, non seulement d'être parmi vous, mais aussi de vous accueillir, ici, à Damazan à l'occasion de votre Assemblée Générale.

Aussi, quand vous m'avez annoncé que vous souhaitiez faire votre assemblée 2013/2014 à Damazan, aujourd'hui le 5 avril, je me suis félicité que mon agenda, enfin, me permette d'être avec vous.

J'aurais souhaité vous accueillir, pour le petit-déjeuner, dans les locaux de la nouvelle caserne, mais malheureusement, nous n'y serons que dans un an environ. Les travaux débuteront en septembre pour se terminer avant l'été 2015.

2015 ; grande année ! Comme vous le savez tous maintenant, nous serons en pleine phase d'accélération du congrès national à Agen. Ce congrès est né de la volonté commune de l'UDSP47 et du SDIS47. C'est un challenge très important pour notre département, avec des retombées économiques très conséquentes attendues. C'est aussi et surtout un challenge humain que nous avons à cœur, vraiment, tous ensemble de réussir, et de prouver à la France entière, à l'ensemble des Sapeurs-Pompiers de France, que le

Lot-et-Garonne, soit disant petit département, a la capacité d'organiser de grandes et belles choses.

Ces challenges, nous ne les réussirons que si nous sommes soudés, unanimes dans l'effort comme dans la difficulté, et c'est pour moi, aujourd'hui l'occasion de vous inviter, pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, à nous rejoindre, à rejoindre le COCNA.

Dans notre association, le COCNA, il n'y a pas de grade. Il n'y a pas de pro. Il n'y a pas de volontaire, du plus jeune JSP au plus ancien Sapeur-Pompier, avec les personnels administratifs du SDIS, il n'y a que des gens motivés qui ont envie de se remonter les manches et de vivre ensemble une aventure historique, hors du commun. Longtemps après nous, on parlera encore de ce congrès national. Il sera notre fierté. Ce congrès national, c'est aussi le vôtre. Votre place dans cette aventure est légitime. Ce sera aussi votre fierté et vous pourrez dire dans vos familles, à vos enfants, et petits enfants ... j'y étais, j'ai participé.

Je suis particulièrement attentif, vous le savez, à vos demandes. Parmi vos revendications, il y en a une qui vous tient beaucoup à cœur. C'est la revalorisation de l'allocation de vétérance. L'article 18, de la loi de juillet 2011, prévoit, effectivement, pour les SDIS, de porter l'allocation de vétérance au niveau de l'allocation de fidélité et ceci, dans un délai de 5 ans. Je crois savoir que le SDIS a procédé en 2012 à une augmentation de 2%, de l'allocation de vétérance, reconduite en 2014 pour 2% de plus. Il semble que ce ne soit pas suffisant, tout du moins pour coller à ce fameux article 18 de la loi de 2011. J'ai tenu à mettre cette question à l'ordre du jour de notre tout récent conseil d'administration du 3 avril, jeudi dernier donc, et vous avez pu ce soir-là, monsieur le président, interroger le Directeur Départemental sur cette question. Il semble que le

DDSIS ait la volonté de traiter cette demande car il va demander à la DRH une évaluation financière de cette revalorisation.

Pour ma part, effectivement, je ne crois pas juste et équitable, que tous les anciens Sapeurs-Pompiers ne bénéficient pas du même niveau de reconnaissance. Cette mesure était une volonté de la FNSPF, initiée par la commission ambition volontariat. Elle figure maintenant dans une loi. Ma position de président d'Union est sans ambiguïté. Je suis à vos côtés et j'appuierai votre requête.

L'Union Départementale que j'ai l'honneur de présider depuis maintenant huit ans défend les intérêts des Sapeurs-Pompiers, jeunes, actifs et anciens, et soutient les familles de Sapeurs-Pompiers.

Elle œuvre, sans relâche, pour maintenir un tissu associatif efficace, cohérent et demeure une force de proposition pour nos autorités de tutelle.

Et pourtant, nous constatons encore et toujours, une grande méconnaissance du rôle des unions départementales, régionales et de la FNSPF alors que nous avons fait des efforts de communication et de restructuration sans précédent depuis des années. Cela prouve, à quel point notre monde associatif est fragile.

Je n'ose imaginer ce qu'il adviendrait si le réseau associatif n'existe plus. Car, vous le savez plus que quiconque, il est facile et rapide de casser un édifice. Il est moins facile de le construire.

Mesdames, messieurs, anciens sapeurs pompiers, je l'ai dit et je le redirai toujours. C'est vous qui avez construit avant nous, les actifs, et fait vivre la sécurité civile dans nos villes, nos villages et nos campagnes. Nous vous devons ce que nous sommes et plus que jamais, le respect et la reconnaissance.

Je vous souhaite une excellente journée.

Merci de votre attention et longue vie à nos anciens.



Le conservatoire des vieux véhicules pompiers

L'association de «Sauvegarde de Matériel de Sapeurs-Pompiers» a vu le jour le 18 septembre 2003, statut déposé à la Mairie de Castelmoron / Lot et enregistré sous le numéro 4117 à la Sous-Préfecture de Marmande.

Depuis plusieurs années d'anciens véhicules et de vieux matériels étaient stockés dans les différents Centres de Secours et garages municipaux du Département du Lot-et-Garonne, au fur et à mesure de leur mise en réforme.

Au fil du temps, en constatant tout ce matériel laissé de côté, quelques Sapeurs-Pompiers et collectionneurs passionnés avaient imaginé la création d'un local d'exposition ouvert au public.

Au cours du deuxième semestre 2003, cette idée a pris beaucoup plus d'ampleur lorsqu'a été décidé la mise en vente d'une partie de ces véhicules et matériels par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Lot-et-Garonne.

Très rapidement, l'association a informé l'Union Départementale des

Sapeurs-Pompiers, tous les Centres de Secours, toutes les Amicales et la Section des Retraités du département de Lot-et-Garonne.

Par ce courrier, ils étaient invités à adhérer, à participer ou à proposer des véhicules, du matériel qu'ils auraient encore en possession (communal ou personnel) afin de les préserver et surtout de leur éviter une dispersion ou destruction.

Les réponses ont très vite afflué : des propositions d'adhésions à l'association ou de participation sous diverses formes. Plusieurs Sapeurs-pompiers en activité ou en retraite nous ont ainsi averti que des communes étaient prêtes à nous céder des véhicules, du matériel ou de nous les laisser à disposition.

L'association a reçu un soutien sans faille de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne pour l'idée et la réalisation de ce conservatoire.

Aujourd'hui l'Association est propriétaire de : 11 véhicules de moins de 3.5t, 52 véhicules de plus de 3.5t, 15 motopompes remorquables, 5 échelles aériennes remorquables, 5 pompes à bras (dont 1 tiré par des chevaux), 3 embarcations de type BR 500 et 600 anciens et une liste importante de petit matériel divers Sapeur-Pompier.

L'association dispose d'un terrain de deux hectares sur la commune de Le Temple/Lot sous bail emphytéotique de 99 ans et une redevance annuelle de 52 € par an.

Nous sommes 120 adhérents et environ 15 à 20 actifs à travailler tous les jeudis sur le terrain à la construction d'un premier bâtiment de 500 m² qui est presque terminé. A l'arrière de ce bâtiment nous préparons la fabrication et le montage d'un autre de 900 m² supplémentaire ce qui représentera un ensemble de 1400 m². Nous pourrons enfin rassembler l'ensemble des véhicules et matériels en un seul endroit pour le moment ils sont stockés dans 5 bâtiments que l'on nous prête gracieusement merci aux généreux propriétaires.

Nous remercions toutes les personnes et entreprises qui nous aident sous diverses formes (prêt matériel, engin de levage, don de matériel, ferraille ...) cette liste sera en évidence à l'entrée de notre conservatoire.

Nous attendons des fonds nécessaires pour l'achat de 450 m² de charpente que nous allons fabriquer et 900 m² de couverture.

Enfin nous pourrons effectuer l'inauguration de ce conservatoire d'ici environ deux ans.



L'arrivée sur le site ce premier bâtiment de 500 m²



L'intérieur de ce bâtiment avec au fond la salle polyvalente de 900 m²



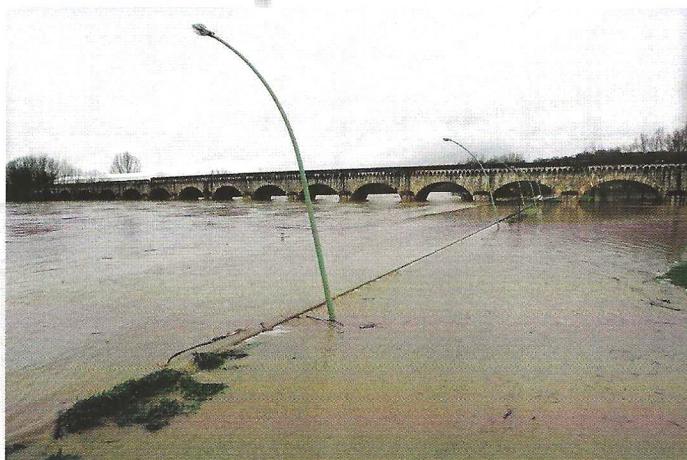
Le second bâtiment va recevoir le bâtiment de 900 m² et sera accolé sur l'arrière de celui-ci



Inondation de la Garonne du 25 janvier 2014

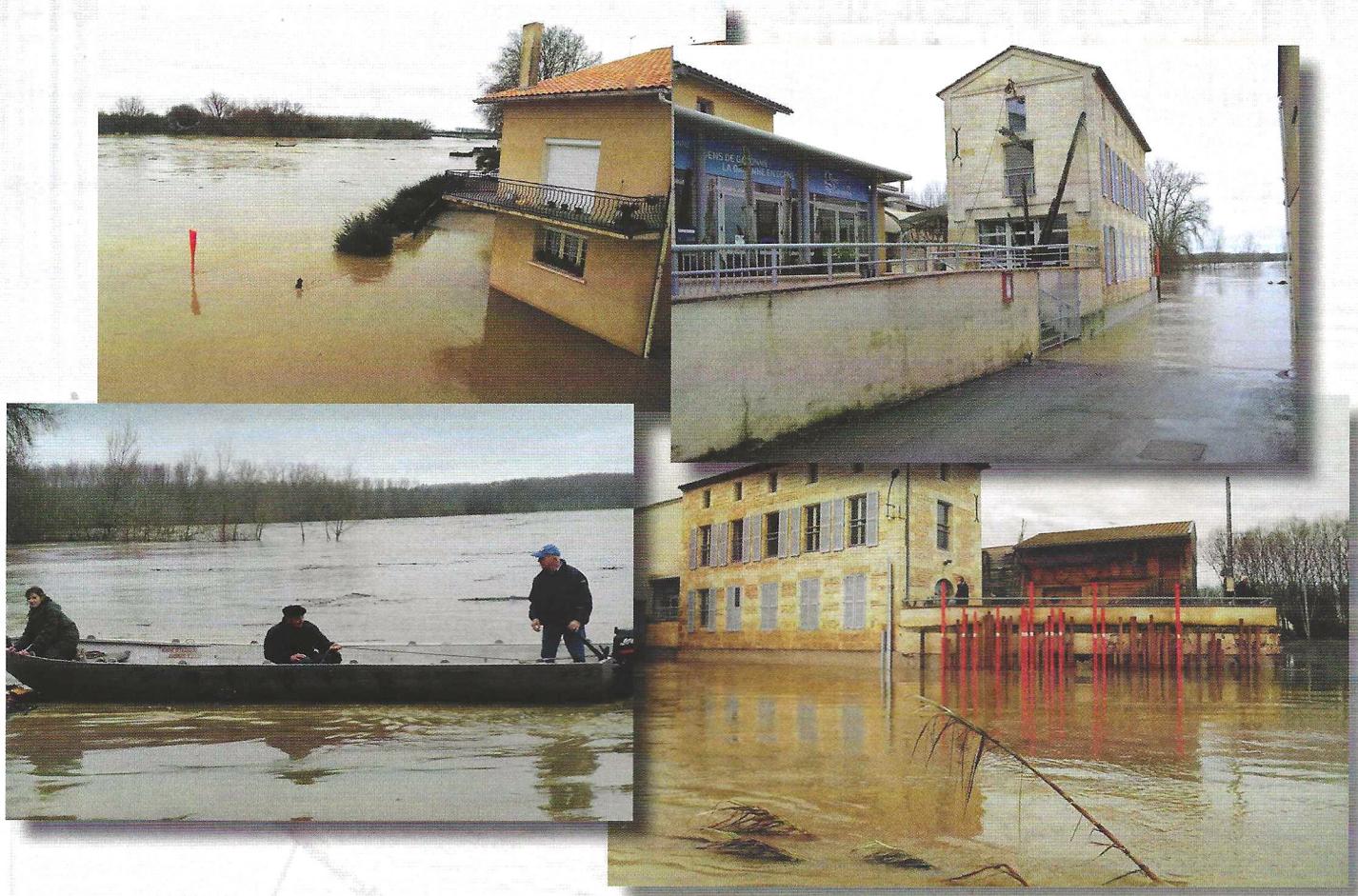
Les bâdauds sont nombreux sur le pont de Garonne à Tonneins et à «Robinson» devant la RD 813 coupée par les eaux de Garonne. La crue a été bien plus importante qu'en juin 2013 où le fleuve était monté à 8,08 m.

A 13 heures, la cote de la Garonne atteignait 8,18 m à Tonneins et 7,55 m à Marmande. La RD 813 a été déviée vers Clairac ainsi que la route de Lagruère. Les habitants de la plaine d'Ayet et du quartier Saint-Germain, cernés par les eaux, la caserne des Sapeurs-Pompiers a été mise en alerte ainsi que la mairie. L'onde de la crue de la Garonne toulousaine se propageait et devait générer des débordements significatifs dans la journée. Le maximum allait être atteint à Tonneins (8,50 m) et Marmande (7,80 m) dans la soirée et dans la nuit.. A Nicole aussi, l'eau a commence



à gagner la chaussée au niveau du restaurant «Le Plaisance». La lente montée des eaux se poursuivait

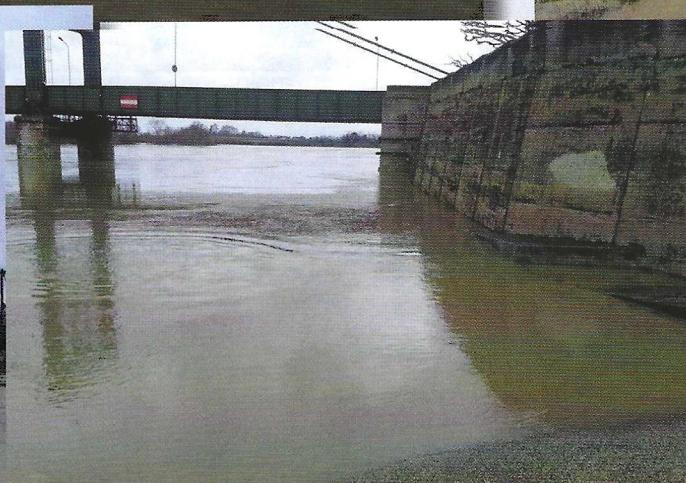
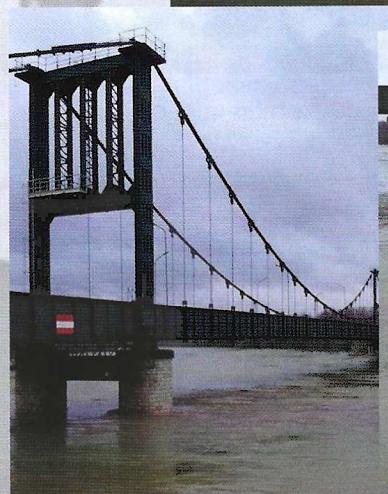
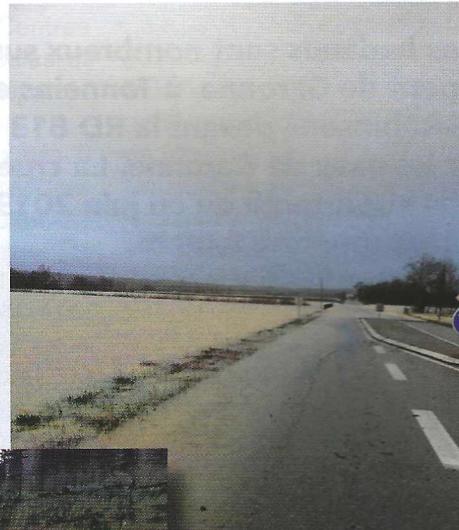
Couthures sur Garonne



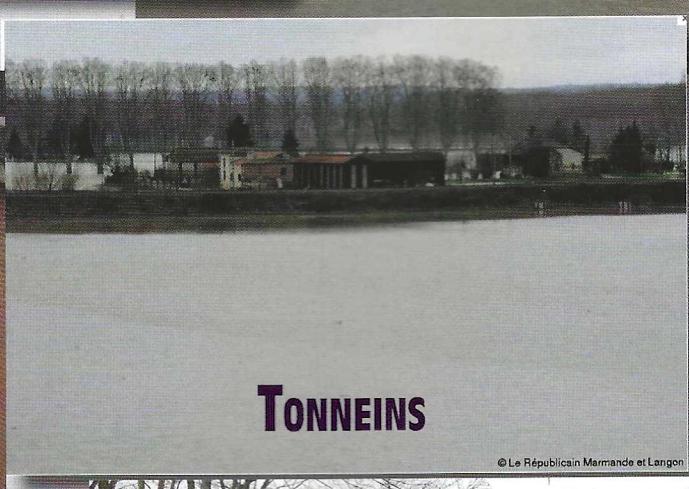
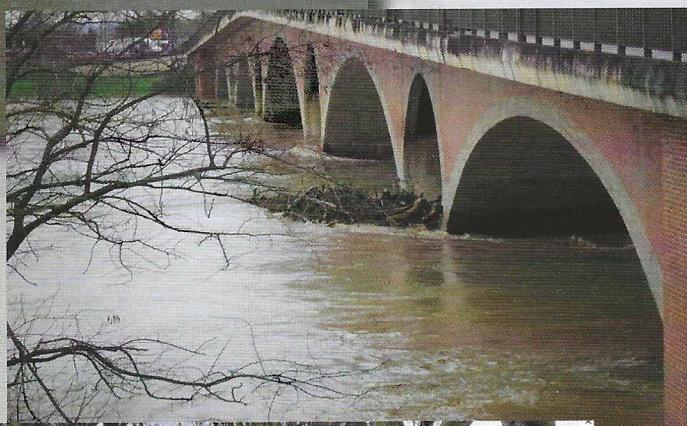


INTERVENTIONS

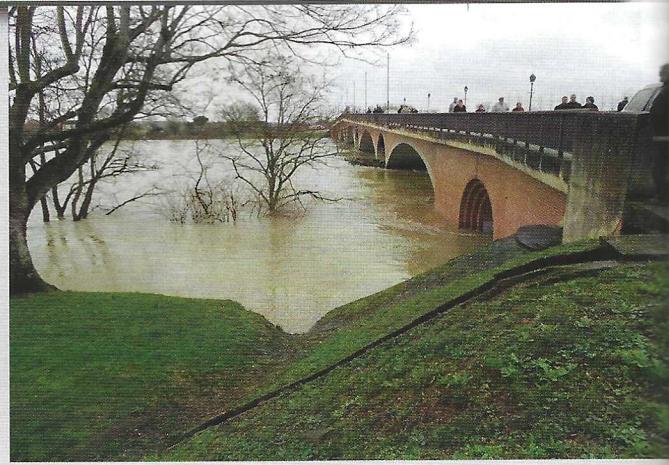
DAMAZAN



MARMANDE



TONNEINS



© Le Républicain Marmande et Langon

St Béat

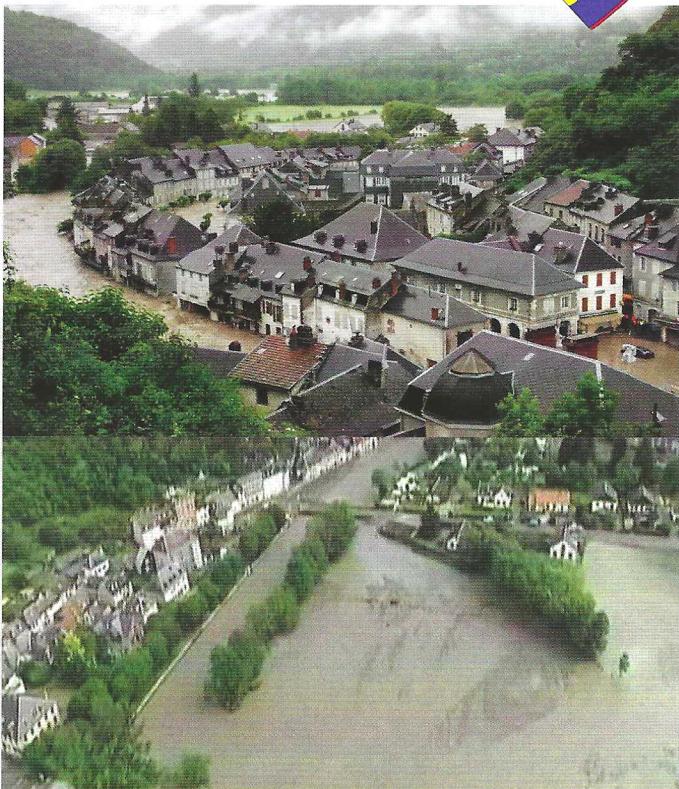
Saint-Béat inondée

Une délégation de Sapeurs-Pompiers du Lot et Garonne a fait le déplacement pour aider la population de Saint-Béat au débâlement et nettoyage de la ville.

Le mardi 18 juin 2013, la Garonne a envahi Saint-Béat (Haute-Garonne). La hauteur des eaux a dépassé 1 m 80 dans les rues du village. La sous-préfecture parlait du "caractère tout à fait exceptionnel des précipitations" qui ont atteint environ 130 mm. Les dégâts matériels ont été très importants et près d'un millier de personnes ont été évacuées, dont une dizaine par hélicoptères.

Des centaines de Sapeurs-Pompiers, gendarmes, mais aussi des agents régionaux de l'Agence régionale de santé, de l'Education nationale et de la Croix-Rouge ont été mobilisés.

*Roselyne Daret,
Animatrice Commission Communication*





INTERVENTIONS

Saint-Béat inondée



Remise du chèque au Président de l'Union



Une partie des pompiers de Clairac

Un chèque de 550 euros a été remis au Président de l'Union Départementale, par l'amicale de Clairac avec la participation des retraités, pour subvenir à l'intendance des déplacements des bénévoles à Saint-Béat, le 29 juin 2013, suite à l'inondation de la Garonne



The advertisement features a green background with a central collage of three images: a yellow field, a man holding a bouquet of flowers, and green leaves. Below the collage, there is a grid of nine small icons representing various agricultural and horticultural products:

- Fongicides (fungicides)
- Herbicides (herbicides)
- Insecticides (insecticides)
- Régulateurs de croissance (growth regulators)
- Appels (pollutants)
- Inoculants (inoculants)
- Ajoutifs (additives)
- Seamencos (seamencos)

DE SANGOSSE
Producteur et fournisseur
en Agrofournitures et Anti-nuisibles

DE SANGOSSE SA - BP 5 - 47480 PONT DU CASSE



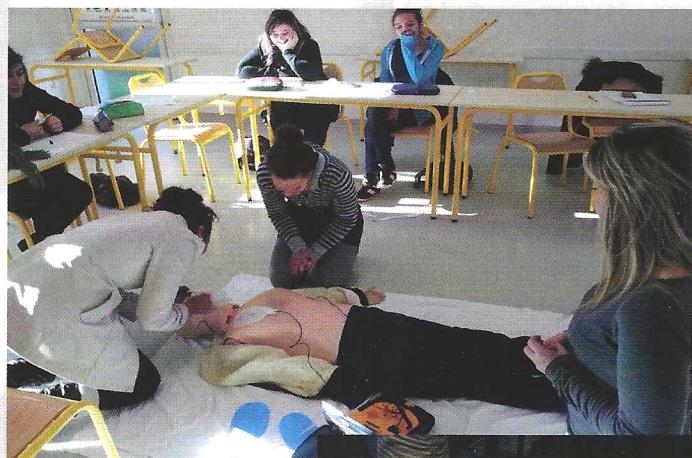
DE SANGOSSE
Les Hommes de proximité



Commission Secourisme

1394 candidats ont été formés par nos moniteurs de secourisme en PSCn1, SST, ...pour l'année 2013 .

Nous rappelons que la gratuité des formations PSCn1 s'applique aux conjoints(tes) et enfants des Sapeurs-Pompiers du 47, et nous remercions nos moniteurs pour leur dévouement et tout le travail accomplie

**Mairie de Colayrac-Saint Cirq**

14 rue des écoles - 47450 - Tel 0553775750

Mail : colayrac-saint-cirq@wanadoo.fr - Site internet :www.colayrac.fr

"Commune de 3000 habitants aux portes d'Agen, Colayrac-Saint Cirq offre tous les services d'une cité urbaine (crèche, écoles, accueil de loisirs, commerces, services, santé...) dans un environnement verdoyant. Un grand nombre d'associations sportives et culturelles proposent un large éventail d'activités pour toutes les tranches d'âge."

**Miramont
de Guyenne**

Hôtel de Ville
47800 Miramont de Guyenne
www.ville-miramontdeguyenne.fr
Tél. 05 53 93 20 52 - Fax. 05 53 93 23 64



LOT-ET-GARONNE
LE SPECTACLE DE LA VIE GALLO-ROMAINE

SCÉNOVISION - EXPOSITION - JARDIN ARCHÉOLOGIQUE

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS : 05 53 68 08 68

Ouvert en juillet et en août tous les jours de 11h à 20h, en juin et en septembre du mardi au dimanche 10h à 18h, en octobre, novembre et décembre, le mercredi, le samedi et le dimanche de 14h à 17h, de février à mai du mardi au dimanche de 14h à 17h. Fermé du 1^{er} janvier aux vacances de février.

À PROXIMITÉ D'AGEN - ROUTE DE TOULOUSE

WWW.TOURISME-LOTETGARONNE.COM





SPORTS

VTT

Championnat régional des Sapeurs-Pompiers

Samedi 4 mai 2013, à l'occasion du championnat régional de VTT des Sapeurs-Pompiers, neuf mousquetaires des Cadets de Gascogne du Lot et Garonne se présentent sur les terres de Cyrano de Bergerac, en Dordogne, bien décidés à en découdre avec les soldats du feu locaux et ceux venus des garnisons voisines. Si sur les neuf guerriers, cinq ont des allures de cadets, les quatre autres ressemblent plus à des vétérans arborant les stigmates des campagnes passées.

Sur leurs destriers de carbone ou d'aluminium, ils se livrent une lutte sans merci dans les allées de vignes, les chemins et sous bois du petit village de Saint Nexans, à deux lieues de Bergerac, théâtre, en ce bel après midi de mai, de joutes épiques dans toutes les catégories.

En seniors 1, Christian Méleiro, tel le Christian de la comédie de Rostand amoureux de Roxane, poursuit le champion de France en titre, rival

épris de la belle. Il ne le ratrera jamais et termine à la 2^e place.

Le plus jeune des Cadets, Kevin Vacqué essaye de suivre les traces de son ainé Christian et termine à une belle 6^e place.

Le mousquetaire Bernard Lamarque de la compagnie de la Sauvetat de Savères finit 9^e d'une course particulièrement relevée.

En seniors 2, Pascal Claverie et François Champagne découvrent les affres des combats et s'en tirent indemnes à la 10^e et 11^e place.

En masters 1, Didier Pitra en marquis de Brisaille brette avec un Périgourdin dans un duel sans merci, le perd et termine à la 2^e place.

En masters 2, Pierre Pénicaud, Michel Javière et Jean Claude Cavaillé, combattants aguerris encerclent un Girondin et terminent respectivement 1^{er}, 3^e et 4^e.



Au final les Cadets de Gascogne «œil d'aigle, jambe de cigogne, moustache de chat, dent de loup, fendant la canaille qui grogne» terminent à la 3^e place au classement par garnison.

L'histoire ne dit pas qui jouait Roxane.

Rendez-vous en Corrèze les 6 et 7 septembre pour le championnat de France et en Aragon pour le mondial du 19 au 22 septembre.

D. Pitra

**Championnat régional de VTT
Sapeurs-Pompiers
Aquitaine-Limousin - Saint-
Nexans (24) samedi 04 mai 2013**

Résultats catégorie Jeunes Sapeurs-Pompiers

Nom	Prénom	Département	Temps	Moyenne
1	Lorenzato	Valentin	Dordogne	00:48:20
2	Chopin	Simon	Dordogne	00:57:08
3	Barat	Thibaut	Dordogne	01:08:47
4	Blanc	Antoine	Dordogne	01:08:59
5	Baillard	Agathe	Dordogne	01:36:03
6	Lorthioir	Jérémy	Dordogne	01:36:13
7				7.48

Résultats catégorie Juniors

1	Pasquelin	Etienne	Dordogne	01:31:27	15.75
2	Laizier	Benjamin	Dordogne	01:59:29	12.05
3	Marty	Maxime	Dordogne	01:59:29	12.05
4	Grare	Rémy	Dordogne	02:00:00	12.00
5	Jarty	Florian	Dordogne	02:01:00	11.90

Résultats catégorie Séniors 1

1	Biojout	Clément	Gironde	01:06:27	21.67
2	Méléiro	Christian	Lot & Garonne	01:15:27	19.09
3	Hivert	Mickaël	Dordogne	01:18:01	18.46
4	Brotons	Yvan	Dordogne	01:23:22	17.28
5	Rouzaïrol	Maxime	Corrèze	01:23:53	17.17
6	Vaque	Kévin	Lot & Garonne	01:30:54	15.84
7	Bassaler	Etienne	Corrèze	01:40:43	14.30
8	Dessaignes	Nathan	Dordogne	01:41:32	14.18
9	Lamarque	Bernard	Lot & Garonne	01:55:44	12.44
10	Maillet	Kévin	Dordogne	01:56:00	12.41
11	Desmaison	Fabrice	Dordogne	02:00:00	12.00
12	Boissel	Jérôme	Dordogne	02:00:10	11.98
13	Bibonne	Romain	Dordogne	02:01:00	11.90
14	Chiron	Julien	Dordogne	02:02:00	11.80

Résultats catégorie Séniors 2

Nom	Prénom	Département	Temps	Moyenne
1	Sovilla	Laurent	Gironde	01:13:23
2	Ventre	Eric	Gironde	01:14:42
3	Sacourtade	Frédéric	Dordogne	01:31:37
4	Lachaud	Ludovic	Dordogne	01:40:04
5	Colmant	Laurent	Corrèze	01:40:43
6	Eymat	Christophe	Dordogne	01:41:29
7	Petit	David	Dordogne	01:45:44
8	Dorchin	Mickaël	Dordogne	01:50:17
9	Bilquez	Jérôme	Dordogne	01:53:11
10	Claverie	Pascal	Lot & Garonne	02:03:38
11	Champagne	François	Lot & Garonne	02:05:00
				11.52

Résultats catégorie Vétérans 1

1	Bridier	Alain	Gironde	00:53:03	20.36
2	Dejean	Stéphane	Dordogne	00:57:46	18.70
3	Lidon	Williams	Corrèze	00:58:46	18.38
4	Autefort	Patrick	Dordogne	01:01:48	17.48
5	Manzagol	Patrick	Corrèze	01:04:19	16.79
6	Malavergne	Patrick	Dordogne	01:05:22	16.53
7	Rebeyrol	Lionel	Dordogne	01:07:04	16.11
8	Bercaits	William	Dordogne	01:11:43	15.06
9	Sisti	J.-François	Corrèze	01:18:25	13.77
10	Prysianniuk	Frédéric	Dordogne	01:20:43	13.38
11	Mondoux	Michel	Dordogne	01:20:46	13.37
12	Lebraud	J.-François	Corrèze	01:26:42	12.46
13	Marty	Laurent	Dordogne	01:27:00	12.41
14	Botton	Pascal	Dordogne	01:30:39	11.92
15	Faure	Matthieu	Dordogne	01:37:37	11.06
16	Peine	J.-Michel	Dordogne	01:38:53	10.92
17	Torres	J.-François	Gironde	01:55:48	9.33

Résultats catégorie Vétérans 2

Nom	Prénom	Département	Temps	Moyenne
1	Barcouzraud	J.-Pierre	Dordogne	01:08:21
2	Beau	Pascal	Dordogne	01:10:42
3	Blanckaert	Michel	Pyr. Atlantiques	01:16:57
4	Mousseau	Bernard	Dordogne	01:23:22
5	Colomes	François	Dordogne	01:26:24
6	Berdal	Michel	Dordogne	01:40:29

Résultats catégorie Masters 1

1	Marc	Michel	Dordogne	00:42:43	16.86
2	Pitra	Didier	Lot & Garonne	00:48:39	14.8
3	Darias	J.-Jack	Dordogne	00:55:47	12.9

Résultats catégorie Masters 2

1	Penicaud	Pierre	Lot & Garonne	00:40:13	17.90
2	Lazare	Alain	Gironde	00:40:42	17.70
3	Javiere	Michel	Lot & Garonne	00:44:00	16.37
4	Cavaille	J.-Claude	Lot & Garonne	01:17:39	9.27

Résultats catégorie Féminines

1	Magnabal	Morgane	Dordogne	01:11:34	10.05
---	----------	---------	----------	----------	-------

Résultats challenge par équipes	
Département	
1	Dordogne
2	Gironde
3	Lot et garonne
4	Corrèze
5	Pyrénées atlantiques





LA FARFELUE

Organisé par l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Marmande, la «farfelue» a connu un gros succès. Cette course atypique de 10 km comporte 37 obstacles (sous terrains, boue, rampé sous barbelés, escalade, glissades ,eau , filet,,,) Merci à tous ceux qui ont participé et qui nous ont soutenus pendant cette grande journée de fou rire et de convivialité. A la prochaine édition le 7 septembre 2014

Francis Garcia
Animateur Commission des Sports



SPORTS



Francis Garcia responsable de la Farfelue

FINAT

6 juillet 2013

En 1987 déjà, la Guadeloupe avait accueilli la Finale nationale du parcours sportif et des épreuves athlétiques (PSSP) pour une édition déjà mémorable, même si elle n'avait réuni que 300 athlètes. Vingt-six années plus tard, ils étaient plus de 1000 sur l'île en forme de papillon. La Fédération tenait particulièrement au défi que représente l'organisation d'un événement aussi exceptionnel, comme symbole de la solidarité

et de la continuité territoriale de la communauté des Sapeurs-Pompiers de France. Elle a donc mis en place un dispositif spécial de transport au-delà des mers pour l'occasion, avec l'aide sans faille des unions régionales et départementales. Au final, un défi relevé avec succès, grâce à la mobilisation des Sapeurs-Pompiers et des élus de la Guadeloupe, et de tous les départements de France.

Les représentants du Lot et Garonne à la FINAT 2013 en Guadeloupe :

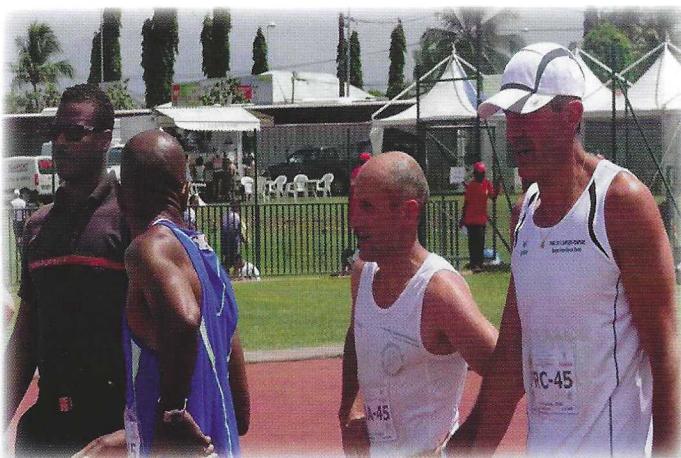
Marie Pierre Hasley-Boé	3 ^e	parcours sportif vétéran fille
Charlotte Lacotte	12 ^e	senior fille
Mylène	6 ^e	saut en hauteur
Margot Goestier	15 ^e	parcours sportif minime fille
Maxime Amadio	1 ^{er}	corde minime garçon
Robert Dajean	6 ^e	1000m vétéran homme

De très belles performances ont été réalisées. Un grand merci à Bruno Franzon pour l'organisation et les tenus, et tous nos remerciements également au SDIS 47 et l'UDSP 47 pour leur aide au financement.

*Francis Garcia
Animateur Commission des Sports.*



SPORTS



elotec

ORDINATEUR DE SERRES
FERTILISATION - CLIMATISATION

Boulevard du Midi - 47160 DAMAZAN
Tél. 05 53 88 30 30 - Fax 05 53 88 77 61
dir.elotec@wanadoo.fr



Mairie de Pujols

Le bourg
47300 Pujols
Tél 05 53 70 16 13
Fax 05 53 49 24 66



De la maternelle à la 3^{ème}
Projet d'école : développement durable
Regroupement d'adaptation - SEGPA - ULIS
Section européenne anglais – Classes projets en collège
Ateliers sportifs et culturels – Etudes dirigées
34, cours Victor Hugo – 47000 Agen
05 53 77 15 20 – Fax 05 53 77 15 29 – <http://felix-aunac.nerim.net/>

Mairie de Port Sainte Marie

47130 Port Sainte Marie
05 53 87 21 19

La Bourdette

Chemin De La Bourdette - 47220 Astaffort
Tél. 05 53 67 05 62 - Fax 05 53 67 05 63

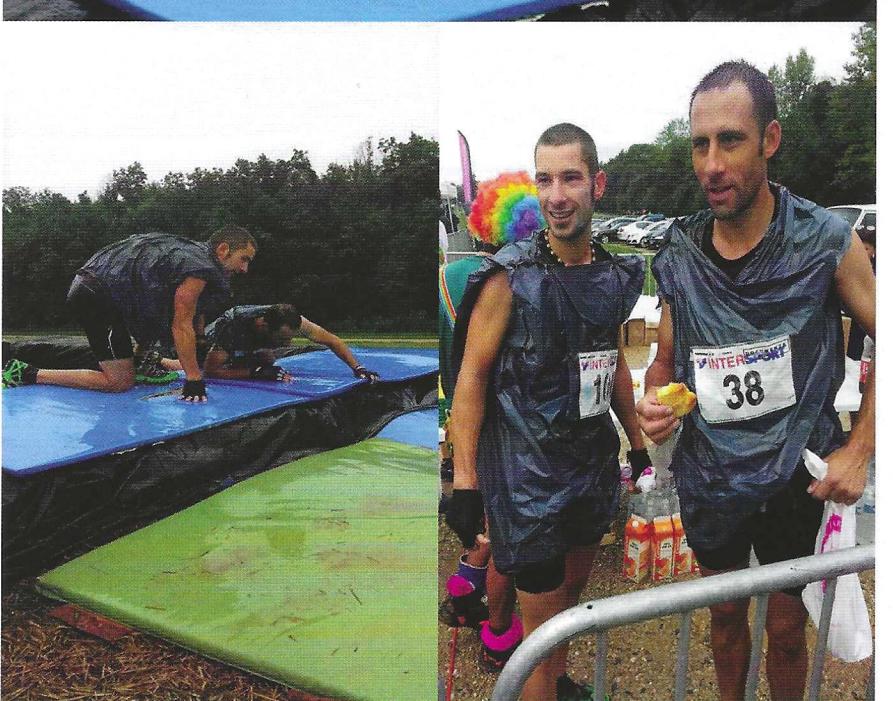
Lycée Privée Notre Dame

1 Ter rue Langeot - 47200 Marmande
05 53 20 51 00



Amicale de Cocomont

Participation à la Farfelue 2013



MAIRIE de CLAIRAC

Place de l'hôtel de Ville - 47320 CLAIRAC
 Tél: 05 53 84 22 21 - Fax : 05 53 79 15 70
commune.clairac@wanadoo.fr



05.53.79.83.00 - www.mairie-tonneins.fr

La Ville de Tonneins soutient les Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne et leurs familles.





SPORTS

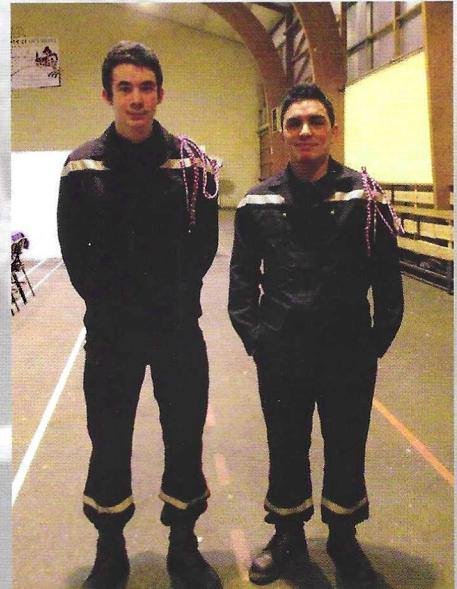
Course régionale à Lauzun



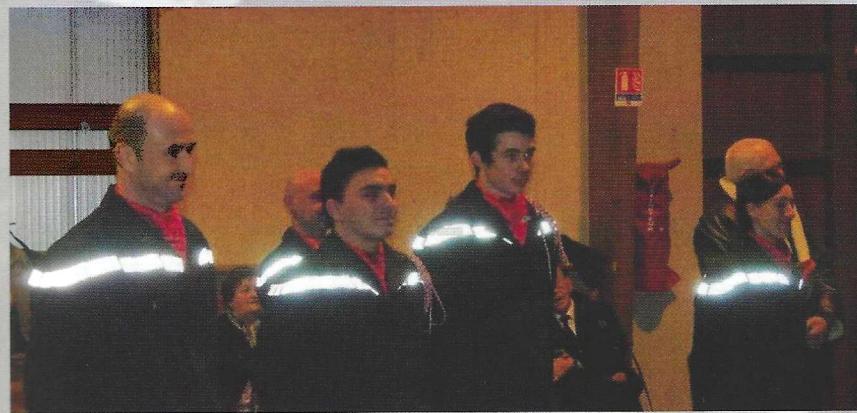
Nouvelle Caserne, Nouvelles recrues



les Sapeurs-Pompiers de Cucumont



nouvelles recrues



les 4 nouvelles recrues



de JSP à Sapeur-Pompier



Porte-drapeau

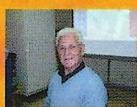
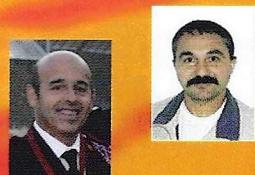


Cis Cucumont





UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE LOT ET GARONNE



C'est NOUS

Mais c'est avant tout



VOUS



- 1400 SPV, SPP et PATS
- 81 JSP
- 576 Vétérans

Que faisons-nous ?

Nous défendons les intérêts des SPV, SPP et PATS.

Nous aidons nos SP en difficultés et nos pupilles.

Nous encourageons et développons les sections de JSP.

Nous soutenons nos sportifs....

Alors,

AIDONS-NOUS

L'UDSP47 est présente pour VOUS